



N°400 du 29 Septembre 2016 / Prix : 250 F CFA / 9^{ème} année

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

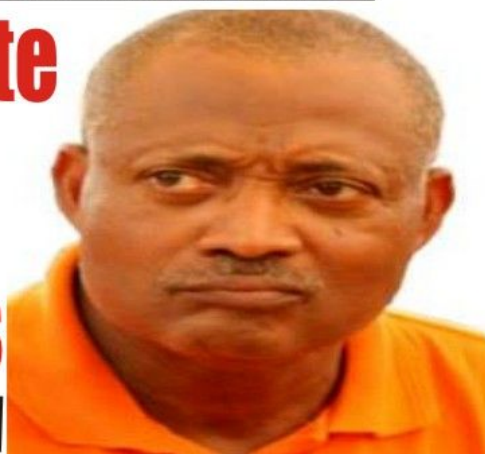
**IL MEURT POUR AVOIR
DÉSObÉI A SA MÈRE ^{P.4}**

*Programme de volontariat
et engagement citoyen :*

**La phase nationale
officiellement
lancée à Kara ^{P.2}**

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes :

Jean-Pierre Fabre boycotté
parce qu'il n'a pas été
associé aux préparatifs
Son absence sera un non événement !



Jean-Pierre Fabre

Pour la réussite du sommet de l'UA à Lomé :



Poignée de mains entre Mohamed Ibn Chambas et Faure Gnassingbé

**Les Nations -Unies
apportent leur
soutien au Togo**

Le président Faure Gnassingbé a assisté avec ses pairs africains, la semaine dernière, à la 71^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. En marge de cette rencontre, le numéro 1 togolais s'est entretenu, en fin de semaine dernière, avec le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas...

Suite P.3

**Innovation dans les opérations de
manutention au Port Autonome de Lomé :**

**Togo Terminal se dote
d'un nouveau
scanner
moderne ^{P.5}**



Un titan examiné par le scanner

**Inauguration du nouveau siège
du SYNACIT sous vives tensions :**

**Le SG KONDOW Abalo
dénonce les manœuvres
dilatatoires de son prédécesseur ^{P.4}**



L'actuel SG de SYNACIT

Programme de volontariat et engagement citoyen :

La phase nationale officiellement lancée à Kara

Un nouveau cap vient d'être franchi dans le cadre du programme de volontariat d'engagement citoyen pour les jeunes déscolarisés âgés de 18 à 35 ans initié par l'Agence nationale de volontariat au Togo (ANVT), en partenariat avec l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB). Après le démarrage, il y a huit mois, des activités de la phase pilote à Lomé, ledit programme a été étendu sur l'ensemble du territoire national au cours d'une cérémonie solennelle le jeudi dernier dans le septentrion, à Kara. Cette cérémonie a été présidée par la ministre en charge de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

Huit mois après le lancement de la phase pilote à Lomé, le programme de volontariat d'engagement citoyen pour les jeunes déscolarisés de 18 à 35 ans, s'étend désormais à l'ensemble du pays. Au lancement de cette



phase nationale à Kara, dans la préfecture de la Kozah, couplée de la cérémonie de prestation de serment de 1.441 JDS venus de treize villes du pays (Kpalimé, Sokodé, Atakpamé, Dapaong, Kanté, Kara, etc.), a permis aux autorités d'éclairer la jeunesse sur les enjeux dudit programme qui prend en compte les jeunes togolais qui n'ont pas eu la chance de pousser loin leurs études pour diverses raisons.

"Le volontariat vient ainsi offrir une opportunité à cette jeunesse d'être actrice de développement de sa localité tout en se

formant aux valeurs citoyennes que sont l'engagement, le civisme et le patriotisme, le sens des responsabilités, le développement personnel", a expliqué le Directeur général de l'ANVT, Omar Agbangba. Les jeunes sont sélectionnés au terme d'un processus rigoureux qui implique les acteurs de développement à la base, les services techniques et les structures d'accueil. Ils travailleront durant "quatre mois sur les activités d'intérêts public issues des plans de développement de quartier, conjointement identifiées avec

les autorités locales et les structures d'accueil". Au cours de leur mission, ils recevront "des formations spécifiques sur l'entrepreneuriat et l'éducation financière" et percevront une allocation forfaitaire de 30.00 f cfa avec pour leitmotiv "d'épargner au moins 10.000 f cfa auprès des institutions de micro finances partenaires Fonds national de la finance inclusive (FNFI) afin de bénéficier de ses produits pour financer leurs propres projets à la fin de leur mission", a souligné le Directeur général de l'ANVT.

Persuadée qu'une nation ne se développe et ne vit que par la contribution de tous ses fils et filles, la ministre en charge de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes a fait remarquer que le gouvernement a déployé d'importants moyens financiers depuis 2011 en vue de contribuer à l'implication de toutes les couches sociodémographiques qui adhèrent et s'identifient à des causes qu'ils veulent faire avancer, à savoir la protection de l'environ-

nement, le développement durable, la justice et l'inclusion sociale.

L'ouverture d'un volontariat à cette tranche de personnes répond au besoin de l'Etat de "créer et d'étendre les opportunités d'accès au revenu et à l'insertion des jeunes, quels que soient leur catégorie sociale ou leur niveau d'instruction. C'est la matérialisation de la vision du premier responsable du pays qui a foi en cette jeunesse et au volontariat comme un excellent outil de promotion et de renforcement des valeurs citoyennes, gage du développement harmonieux du pays", a indiqué Mme la ministre.

Rappelons que le projet a reçu au démarrage de sa phase pilote, un appui financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) une enveloppe de 45 millions de francs CFA et de 150 millions de francs CFA pour sa phase d'extension.

JPB

Droit de l'homme/Abolition de la peine de mort :

L'UE salue les avancées enregistrées par le Togo

"Le Togo renforce la tendance mondiale à l'abolition de la peine de mort, en devenant le 82ème Etat partie à adhérer au présent traité important", s'est réjouie la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission européenne et porte-parole, Mme Federica Mogherini, après que le Togo ait déposé le 14 septembre dernier

auprès des Nations Unies l'instrument de ratification du second protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

C'est un "pas franchi" par le Togo en matière de respect des droits de l'homme qui est une question de quête quotidienne. En effet, le Togo a déposé auprès des Nations Unies l'instrument de ratification du second protocole facultatif ayant rapport

au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Ce dispositif vise l'abolition de la peine de mort comme c'est le cas dans les grades démocratiques.

Le premier article du 2ème protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques stipule qu'"aucune personne relevant de la juridiction d'un Etat partie au présent Protocole ne sera exécutée. Chaque Etat partie prendra toutes les mesures vou-



Lutte contre la pauvreté :

RDI honore le préfet de Vo

La Centrale d'Achat René Descamps International (RDI) a décerné, le 08 septembre dernier, au préfet de Vo, Kokou Léguédé, un tableau et une trophée honorifique pour son abnégation et son travail bien fait.

Ce tableau symbolique remis au préfet par le représentant de RDI-Togo et de la zone CEDEAO, Eric Amétsipé, véhicule un message très important : "Soyons indépendants de la pauvreté". Selon lui, ce message interpelle la population de Vo à l'éradication de la faim dans la localité.

"Par ce message, nous voulons attirer l'attention de la population à œuvrer pour le développement, à s'autosuffire et à entreprendre. Vu la densité de cette localité, ses potentialités et ses forces, nous réalisons qu'elle peut être une préfecture modèle", a-t-il déclaré, soulignant que pour la RDI, pour sortir de la pauvreté, il faut tout d'abord un changement de mentalité.



Pour le Préfet, le message véhiculé par ce tableau appelle les populations à s'engager pleinement dans la lutte contre la pauvreté. "Ce geste de la RDI

vient certifier l'objectif du gouvernement visant à éradiquer la pauvreté. D'un autre côté, il peut nous guérir de cette habitude que nous avons à attendre toujours

de quelqu'un. Il nous galvanise à mieux nous organiser pour atteindre cet objectif", a-t-il expliqué.

Pour rappel la remise de ce tableau et ce trophée s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement de RDI. Exécuté depuis six ans au Togo, ce programme à caractère humaniste est destiné notamment à promouvoir l'excellence au sein de la société togolaise.

RDI est une société à vocation commerciale spécialisée dans l'approvisionnement dans le domaine de la téléphonie, des matériels informatiques, des matériels d'hôpitaux, etc.

Carole AGHEY



Lisez votre journal
CHRONIQUE DE LA SEMAINE
Tous les jeudis

lues pour abolir la peine de mort dans le ressort de sa juridiction".

Adopté à l'unanimité par les députés togolais en juin 2009, la loi portant abolition de la peine de mort au Togo composée de cinq (5) articles, explique les conditions de conversion des condamnations à mort en peine de réclusion à perpétuité.

Notons que l'UE a, par la même occasion, réaffirmé sa volonté de travailler à l'abolition universelle de la peine de mort.

JPB

CHRONIQUE
de la Semaine

Directeur de la
Publication

REDACTION

Carole
A. K.
B. T.
Jean-P.
F.

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes : Jean-Pierre Fabre boycotté parce qu'il n'a pas été associé aux préparatifs Son absence sera un non événement !

Le peuple togolais est dans la fièvre des préparatifs du sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes pour le développement en Afrique qui se tiendra le 15 octobre prochain. Plus de 4000 invités sont attendus dans notre capitale pour plancher sur la problématique de la sécurisation de nos côtes qui font souvent l'objet de piraterie. Les Chefs d'Etat et de gouvernement se retrouveront dans notre pays pour adopter la charte de Lomé et mutualiser leurs forces pour combattre ce fléau qui constitue une menace réelle sur les économies fragiles des pays africains.

Ainsi le gouvernement a mis en place un comité d'organisation présidé par le général Ayéva qui est à pied d'œuvre pour le succès de ce sommet. Seulement voilà il y a un Togolais qui se plaint de n'avoir pas été associé à l'organisation et annonce son intention de boycotter la rencontre. Il s'agit du chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre.

Selon le président nationale de la jeunesse de l'ANC, Jean-Eklu, qui était en meeting à Aguiar-Komé, " depuis qu'ils ont commencé cette histoire, il y a un an, le Chef de file de l'opposition n'a jamais été associé au programme et vers la fin on veut l'inviter comme une bête de foire à brandir devant les Chefs d'Etats africains pour dire que tout va bien au Togo et que l'opposition et le pouvoir s'entendent bien ". N'est-ce pas curieux que le président de l'ANC puisse quémander sa participation à l'organisation ? Quel rôle veut-il jouer dans cette organisation ? En temps que chef de file de l'opposition qui est une institution comme les autres il doit plutôt attendre juste une invitation comme les autres responsables des institutions.

A moins qu'il nous dise que les autres institutions sont impliquées dans l'organisation et qu'il soit tenu, lui, en marge. En quoi sa présence va-t-elle donner un cachet particulier au sommet ? Que le président de l'ANC soit présent à ce sommet ou pas, ça n'aura aucune incidence sur cette rencontre des chefs d'Etats qui seront présents. Plutôt il devrait profiter de ce sommet pour rencontrer des chefs d'Etats ou des experts africains pour faire le lobbying pour son parti.



Comment comprendre qu'un présidentiable comme Jean-Pierre Fabre puisse boudier un sommet des chefs d'Etat africains ? N'est-il pas allé voir le président Ivoirien Alassane Ouattara à la veille de la présidentielle de 2015 ? Si le président de l'ANC pense vraiment que sa présence à ce sommet servira de trophée au gouvernement comme l'a dit Jean

Eklu, il n'y a aucun doute que dans ce grand parti il n'y a pas d'hommes et femmes féconds pour mener des réflexions utiles à leur parti.

Au sortir de l'audience que lui a accordée le ministre de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpassi, le chef de file de l'opposition a laissé entendre que " ça ressemble à une opération

de marketing politique et que d'ailleurs, l'état des finances ne permet pas au Togo de prendre en charge tout seul ce sommet ".

S'il est vrai que l'Etat togolais participe au financement du sommet, les partenaires techniques et financiers face aux enjeux de la rencontre mettent également la main à la poche. L'Union Africaine, l'Union Européenne,

l'ONU, les USA, la Chine et d'autres encore contribuent au financement de ce sommet. Ce qui est extraordinaire, c'est que Jean-Pierre Fabre ne voit nulle part les retombées économiques de ce sommet. Les Hôtels, les restaurants, les sociétés de location de voiture, les femmes du grand marché de Lomé et d'autres acteurs tireront des bénéfices énormes de ce sommet. Mais malheureusement le leader de l'ANC ne voit aucune retombée mais plutôt des dépenses qu'il juge inutiles.

Ce qui est évident c'est que le président de l'ANC ne prendra pas part à ce sommet. Mais son absence n'aura aucune incidence négative sur la rencontre qui se tiendra le 15 octobre. Les arguments égrenés çà et là par lui-même et ses affidés, n'engagent en rien le peuple togolais qui est résolument engagé pour le succès de ce sommet. L'absence de Jean-Pierre Fabre sera donc un non événement au cours de ce sommet de haut niveau dans notre pays.

Alizou Dominique

Pour la réussite du sommet de l'UA à Lomé :

Les Nations -Unies apportent leur soutien au Togo

Le président Faure Gnassingbé a assisté avec ses pairs africains, la semaine dernière, à la 71ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. En marge de cette rencontre, le numéro 1 togolais s'est entretenu, en fin de semaine dernière, avec le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas.

Selon le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, la Session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine sur la sécurité maritime et le développement en Afrique, que le Togo à l'honneur d'abriter du 10 au 15 octobre prochain, est une " opportunité " pour tout le conti-



nent afin de définir une approche globale dans sa lutte contre la piraterie maritime.

En effet, l'Afrique dispose de 30.000km de côtes avec les 3/4 de recette fiscales des pays issues de la mer. Malheureusement ces pays enregistrent chaque semaine des pertes de 10 à 23 milliards de dollars du fait des attaques de pirates, notamment dans le

Golfe de Guinée. Nos océans et mers sont aussi le lieu de divers trafics rendant le milieu marin des plus dangereux.

Pour venir donc à bout de ces différents fléaux qui retardent le développement économique du continent, l'organisation du sommet de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique vient à point

nommé pour canaliser toutes les initiatives en faveur de l'éradication des menaces qui minent l'environnement marin.

Les Nations Unies très attachées aux questions de paix et de sécurité partout dans le monde, ont tenu à apporter tout leur soutien pour la réussite de ce Sommet de Lomé qui fera date.

Rappelons que le sommet de Lomé prévu du 10 au 15 octobre prochain, devra accoucher d'une "Charte de Lomé", des résultats " concrets ", exprimant la volonté politique des dirigeants africains et particulièrement ceux du Togo, de lutter efficacement contre la piraterie, la criminalité, les trafics de tous genres en vue de faire de l'environnement marin l'un des leviers pour le développement économique et social du continent.

JPB

inauguration du nouveau siège du SYNACIT sous vives tensions :

Le SG KONDOW Abalo dénonce les manœuvres dilatoires de son prédécesseur

Jeudi le 22 septembre, il sonnait 08 heures lorsqu'un groupe de jeunes non identifiés font irruption sur les sites du nouveau siège du Syndicat National des Conducteurs Indépendants du Togo (SYNACIT) avec pour objectif d'empêcher l'inauguration du nouveau siège prévue le même jour par les membres du bureau national, les secrétaires préfectoraux et les délégués dudit syndicat venus des quatre coins du pays pour la circonstance. Il a fallu l'intervention des forces de l'ordre pour que le pire soit évité.

Selon les informations recueillies sur les lieux, ces jeunes (loin d'être des conducteurs) seraient manipulés par l'ancien secrétaire général du Syndicat qui percevrait mal le nouveau joyau (siège) réalisé par son successeur en 4 ans. Ce sulfureux président en la personne de M. CISSE Babatcheou ne serait pas à sa première ten-



comportement de son prédécesseur n'a rien avoir avec les valeurs syndicales. " Je ne comprends pas l'attitude de mon prédécesseur. Il a été battu lors du dernier congrès statutaire que nous avons organisé en 2011.

Depuis sa déchéance il ne cesse de mettre les bâtons dans les roues au bureau que je préside. La preuve, c'est qu'aujourd'hui, il a fait payer certaines personnes qui ne sont ni dans le syndicat ni dans le bureau avec pour mission de perturber l'inauguration.



tative de déstabilisation du nouveau bureau. Et pourtant après 16 ans à la tête de ce syndicat, il aura attiré l'attention de tous les conducteurs par sa gestion catastrophique et chaotique du syndicat. " Il veut revenir à la tête de ce syndicat lors du prochain congrès mais il n'obtiendra rien avec tout ce qu'il vient de causer ", vociférât l'un des délégués du syndicat venu du nord du pays.

Le secrétaire général du bureau actuel M. KONDOW Abalo que nous avons rencontré après l'incident de l'inauguration, nous fait savoir que cette machination de son prédécesseur qui force à revenir par n'importe quelle manière que ce soit est fâcheuse. Il ajoute que le

ration du nouveau siège que mes collaborateurs et moi avons érigé avec les moyens dont nous disposons. Il fait tout ça juste parce qu'il n'est plus aux affaires ", a regretté M. KONDOW Abalo.

" La meilleure manière pour lui de revenir est d'attendre le prochain congrès à l'issue duquel les élections auront lieu ", a-t-il poursuivi. Le SG nous fait observer que le siège qui abrite leur syndicat a été construit sous son mandat de 5ans tandis que qu'en 16ans à la tête du syndicat son prédécesseur n'a daigné rien réaliser pour l'avancement de leur syndicat. " Tous ce qui sont venu manifester, ne sont ni des conducteurs ni des membres de notre syndicat ", a déploré le

SG.

Pour sa part, M. ALIDJINO Minohounzou président de la commission préparatoire du cinquième congrès statutaire dénonce cette cabale visant à renverser le nouveau bureau par tous les moyens. Il révèle que l'ancien SG de leur syndicat bénéficie du soutien de certains hauts gradés du ministère de la Sécurité qui font feu de tout bois pour son retour à la tête du syndicat. M. ALIDJINO a, pour finir, déplorer cette situation qui ternit l'image de leur syndicat. " Notre ancien SG M. CISSE doit une somme de 42.500.000 FCFA ; une dette qu'il n'a pas encore réglée et avec ça il compte revenir à la tête du syndicat et par la force en plus ", a-t-il laissé entendre.

Il faut toutefois rappeler que le sulfureux ancien secrétaire général du syndicat qui a passé 16 années à la tête du syndicat sans résultats convaincants détient depuis qu'il a été battu lors de la dernière élection (la seule qu'il a d'ailleurs organisé avec difficulté) les pièces du siège du syndicat notamment les reçus d'achat du terrain, le plan parcellaire, le livret de compte IDH du syndicat et une somme de 600.000 FCFA perçue auprès des délégués Syndicaux et des secrétaires préfectoraux. Cette détention arbitraire de ces pièces fait objet d'une plainte déposée auprès du procureur de la république par le secrétaire général actuel.

Rappelons que le Syndicat National des Conducteurs Indépendants du Togo (SYNACIT) est créé dans les années 1996 et réunit en son sein les conducteurs des bus et minibus de transport en commun et des taxis sur l'étendue du territoire. Il compte en son sein plus de deux mille membres à travers toute l'étendue du territoire national. Il

exerce au côté des syndicats comme SYLICONTO, USYNDICTO, SICTO et UNICOT.

Le prochain congrès dudit syndicat est prévu pour se tenir le 08 novembre prochain en vue de renouveler le bureau actuel en place

depuis 2011.

Vivement que le congrès s'organise cette fois dans de bonnes conditions car dit-on, le syndicalisme n'est pas synonyme d'absence de vertus. A bon entendement salut !

Espoir

Fait divers

IL MEURT POUR AVOIR DESOBEI A SA MERE

Incroyable mais vrai. Une mère vient d'avouer avoir tué son fils par sorcellerie. Elle aurait envoyé un serpent " prendre " l'âme du seul garçon que Dieu lui a donné.

L'événement était difficile à supporter. C'était une véritable consternation, une désolation totale chez les parents, les amies et sympathisants de Kaza Kopé, village qui a vu naître le pauvre Okobé et qui accueille sa dépouille mortelle pour y être enterrée.

Les populations de cette petite localité située à environ 25 kilomètres à l'Est de la ville de Sotouboua et seulement à 10 kilomètres de Tchébébé, seraient tout simplement abasourdis, déséquilibrées et masturbées à l'arrivée du cortège funèbre.

Elles ne comprenaient pas les raisons qui justifiaient cinq décès pour la même famille en l'espace de trois mois. Elles se souviennent qu'il y a seulement une semaine, le frère aîné d'Okobé était enterré. Okobé était bien vivant et viable. Rien ne laissait présager sa mort subite. Son épouse y serait restée pour les funérailles.

En quittant le village après l'enterrement de son frère, Okobé aurait averti ses proches à qui il aurait expliqué les raisons qui l'avaient ramené à Anié, où il enseignait dans un établissement scolaire public.

Sa mort pourrait être tolérée sil c'était suite à un accident vasculaire ou de circulation. Malheureusement il n'en était pas le cas. C'était plutôt un serpent venimeux qui l'aurait mordu. Le drame est survenu ce 19 septembre 2016 alors qu'il n'avait que 27ans. Que s'est-il passé ?

L'instituteur dormait tranquillement dans sa chambre lorsqu'il fut mordu par un reptil en pleine journée. Rapidement, il essuya le sang qui se mit à circuler de son orteil avant de se rendormir. C'était en pleine journée. Face à la persistance de la douleur, il décida de se rendre à l'hôpital. Malheureusement, il rendit l'âme pendant son évacuation au centre hospitalier régional de la ville.

Des fouilles entreprises dans la maison auraient permis de découvrir un très long cobra noir couché derrière la bouteille de gaz. L'annonce de sa mort subite et pour le moins inattendue, a mis la famille de l'éducation nationale et ses proches en émoi.

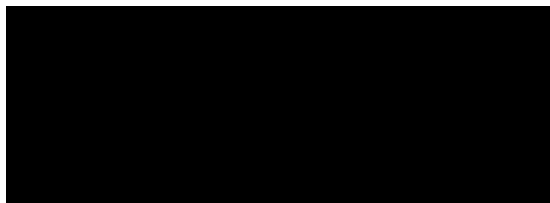
François, le père de Okobé aurait exigé que lumière soit faite avant l'enterrement de son fils. Le prêtre traditionnel invité pour la circonstance aurait publiquement fait injonction à la mère d'Okobé d'avouer son forfait. C'est alors qu'elle expliqua qu'avant le départ de son fils pour Anié, elle lui aurait refusé de donner à son père l'argent que ce dernier lui avait demandé. Qu'elle l'aurait averti que si jamais il lui désobéissait, il l'apprendrait à ses dépens pour avoir désobéi à sa maman. Okobé avait donc récolté ce qu'il a semé.

Il a fallu l'intervention musclée de la police pour mettre fin au lynchage de la mère de la victime par une foule en colère.

B.TALOM

Afin de faire le suivi des projets du Fonds mondial sur le terrain :

Des équipements du 9ème round paludisme offerts aux structures de l'Etat et aux associations



Ce projet mise en œuvre par le ministère de la Santé et Plan Togo visait notamment à réduire les risques de transmissions du paludisme dans les populations par des interventions de proximité à travers la distribution des médicaments antipaludiques et des MILDA par les Agents de Santé Communautaires (ASC) ; la morbidité et la mortalité par le renforcement de la prise en charge globale du paludisme dans le cadre de l'Accès Universel ; renforcer la coordination et le suivi et évaluation qui prend en compte l'aspect gouvernance du projet et le renforcement des capacités des

acteurs des structures de coordination du secteur public et communautaire sur le plan programmatique, financier et administratif.

La remise des biens et produits de la subvention s'est déroulée dans les locaux du Secrétariat Permanent du CCM-Togo sous la direction du vice-président de la dite structure, M. Augustin DOKLA. Les biens transférés sont constitués de matériels roulants, des matériels informatiques, des équipements, matériels et mobiliers de bureaux etc. A en croire, le CCM, " ces biens, produits et matériels constituent des acquis indénia-



bles dans la lutte contre le paludisme sur lesquels les interventions de lutte contre le paludisme en cours s'appuieront y compris la note conceptuelle unique paludisme soutenue par le Fonds mondiale "

Selon Augustin DOKLA, " en accord avec le Fonds mondial, à la fin de chaque subvention, les produits, le matériel ou toutes les immobilisations acquises au haut niveau de cette subvention

doivent être reversés aux différents acteurs de mise en œuvre sur le terrain pour continuer la mise en œuvre de la lutte contre les différentes maladies dans notre pays ". Les bénéficiaires a-t-il souligné sont de trois grands secteurs à savoir : le secteur gouvernemental (les différents programmes), le secteur associatif et les ONG tels que la Croix Rouge et l'UONGTO et toutes les organisations de mise

en œuvre qui sont sur le territoire togolais.

" Nous avons reçu les équipements et le matériel roulant. Ce matériel roulant va nous aider à aller sur le terrain pour effectuer nos activités de supervision, de suivi-évaluation, dans le cadre de la mise en œuvre des activités de lutte contre le paludisme. Les imprimantes reçues vont aussi nous permettre de renforcer le Programme dans la mise en œuvre de ses activités ", a déclaré pour sa part le Coordonnateur du Programme National de lutte contre le paludisme, Dr ATCHA-OUBOU Tinah.

Rappelons que le CCM a pour rôle principal de mobiliser les ressources auprès du Fonds mondial pour la mise en œuvre des activités de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Pierre A.

Innovation dans les opérations de manutention au Port Autonome de Lomé :

Togo Terminal se dote d'un nouveau scanner moderne

En vue de renforcer le dispositif sécuritaire en vigueur sur le terminal à conteneur de Togo Terminal, en matière de contrôle de conteneurs et de chargement, cette filiale du Groupe Bolloré vient de se doter d'un nouveau scanner haut de gamme. Le nouvel appareil a été présenté lundi dernier aux acteurs portuaires en présence des représentants de la presse.



De type Roboscan R1MC, le nouveau scanner est doté de capacités d'analyse d'images impressionnantes et de modes de fonctionnement variables en standard, séquentiel et portique. L'une de ses particularités est sa capacité d'effectuer les contrôles des conteneurs conformément à la réglementation nationale et aux normes internationalement admises dans le transport maritime.

Après la présentation et les explications techniques du PDG de Togo Terminal, M. Charles Gafan et ses collaborateurs, les acteurs portuaires ont suivi avec intérêt, une démonstration des opérations de scannage de conteneurs exécutées avec succès sur le terminal avant d'aller prendre connaissance des résultats dans une cabine de compilation de données installée sur les lieux. Ces résultats recueillis, d'après Joël

Tomégah, Super Utilisateur Oscar, seront transmis aux services des douanes pour vérification de leur conformité par rapport au contenu des fiches de déclaration des marchandises.

A la suite de la démonstration, le Commissaire aux douanes et droits indirects de l'OTR, M. Kodzo Adédjé, a confié à la presse : " L'OTR suit de près les innovations qui sont en train d'être mises en place par ce Groupe. Et pour nous, la mise en service d'un scanner de ce standing, est une utile exigence, surtout en lien avec les exigences de la Convention de Kyoto révisée dont le Togo depuis 2014, a déposé son instrument de rati-

fication. Le scanner mobile se déplace sans conducteur. Ce qui est un élément de plus en matière de sécurité. Cela renforce aussi la célérité dans le traitement des conteneurs à scanner avec pour avantage, le partage à distance des images. Ce qui permet à nos vérificateurs d'étudier rapidement, les déclarations et de réduire suffisamment, le temps d'attente des contrôleurs en douanes "

La rencontre s'est terminée par une visite guidée au poste de contrôle sécurité d'une portée de jusqu'à la frontière Togo-Ghana d'Aflao. A la fin de la cérémonie, un communiqué de presse a été rendu public. En voici la teneur.

Ricardo

TOGO TERMINAL
LOMÉ

Lomé, le 26 Septembre 2016

Communiqué de presse

Togo Terminal présente son nouveau scanner: un outil moderne qui hisse le Port de Lomé parmi les plus sécurisés de la sous-région

Togo terminal, filiale du Groupe Bolloré, premier opérateur de manutention conteneurs au Port Autonome de Lomé, a présenté ce lundi 26 septembre 2016, son nouveau scanner aux acteurs portuaires.

De type Roboscan R1MC, il est le scanner de sa gamme Le plus avancé technologiquement disponible sur le marché mondial avec d'impressionnantes capacités d'analyse d'images qui assurent la productivité la plus élevée pour le contrôle des conteneurs et chargements. Mobile et ultramoderne, ce scanner renforce le dispositif sécuritaire mis en place sur le terminal à conteneurs de Togo Terminal, filiale du Groupe Bolloré.

Fonctionnant en trois modes : standard, séquentiel et portique, le nouveau scanner permet des contrôles de tout conteneur conformément à la réglementation nationale et aux normes internationales en vigueur dans le transport maritime. Suivant les modes choisis, le scannage peut se faire sur un camion à l'arrêt, cinq camions simultanément ou sur des camions ou véhicules en déplacement.

Il est outillé pour faciliter la détection de produits illicites et de fraudes. Doté d'une valise portable, lui conférant une efficacité mobile, ce scanner peut être déployé en dehors du périmètre dédié pour des contrôles hors de la plateforme portuaire,

Il s'agit d'un outil important qui renforce la notoriété du port de Lomé dans les domaines de la sécurité et de la sûreté portuaire et le hisse parmi les ports les plus sécurisés de l'Afrique

" Avec ce scanner. Le Groupe Bolloré, acteur portuaire des premières heures du Togo accompagne les efforts de l'Etat pour faire de l'espace maritime togolais, une des premières ressources du pays. Il s'agit d'un outil qui participe à la sécurité maritime, un sujet aux enjeux économiques, objet du prochain sommet de l'Union Africaine que le Togo se prépare à accueillir", a déclaré Charles Kokouvi GAFAN, PDG de Togo Terminal, filiale du Groupe Bolloré

L'acquisition du scanner complète les dispositifs de ponts bascules et de pèse essieu, mis en place conformément à la Convention Soi as révisée et au règlement 14 de l'UEMOA

Engagé dans Lin vaste projet d'extension et de modernisation du Terminal à Conteneurs du Port autonome de Lomé, le groupe Bolloré à travers sa filiale Togo Terminal investit sur fonds propre pour accroître le rayonnement de la plateforme portuaire de Lomé.

www.ebene-radio.com

La radio de la diaspora

La pêche et l'aquaculture réglementées au Togo : Les députés adoptent la loi en la matière

Pour en finir avec la pêche illégale au Togo, les élus du peuple ont, au cours de la 3ème session extraordinaire de l'année, tenue le vendredi 23 septembre dernier, adopté la loi réglementant la pêche et l'aquaculture dans notre pays.

La séance s'est déroulée en présence du ministre de l'Environnement et des Ressources forestières, André Johnson. Cette loi de huit titres et cent trente-trois articles aborde les plans d'aménagement des pêcheries, de la recherche halieutique, de la coopération internationale, du droit de pêche des navires étrangers et l'établissement des registres des navires de pêche.



La loi aborde également les autorisations de pêche tout en insistant sur la pêche commerciale industrielle dans les eaux sous juridiction togolaise, de même que

des mesures pour encadrer le développement de l'aquaculture. Par ailleurs, la loi réglementant la pêche et l'aquaculture définit les méthodes de pêche interdite et les

procédures de déclaration des captures, de surveillances par satellite des navires de pêche, des mesures de débarquement et de transbordement des produits de pêche, le registre des navires de pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) et le contrôle de la qualité des produits halieutiques.

D'autres aspects pris en compte par la loi sont les procédures de recherche et de constatations des infractions, des pouvoirs de contrôle, des mesures juridictionnelles et administratives ainsi que des sanctions dissuasives et la création d'un fonds de développement des pêches et de l'aquaculture. L'objectif est de promouvoir et de développer durablement les

activités halieutiques au Togo.

Le ministre André Johnson a félicité les députés pour l'adoption de cette loi qui vient aider le gouvernement dans la mise en place des réformes dans ce sous-secteur. Selon lui, les députés par cet acte, viennent de témoigner la volonté du Togo à entreprendre les réformes nécessaires dans la gestion efficace et durable des ressources halieutiques nationale et mondiale.

Il a indiqué que la nouvelle loi innove par son caractère dissuasive en matière de lutte contre la pêche INN qui selon lui, est devenue l'un des fléaux principaux de la surpêche, compromettant l'avenir des pêches artisanales.

Pierre

Pour la réussite du sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes :

La Chine apporte un appui logistique au Togo

Du 10 au 15 octobre prochain le Togo va abriter le sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritime. Dans le cadre des préparatifs de ce grand événement dont les retombées sont indéniables pour notre pays, la Chine, un vieux partenaire du Togo vient de lui apporter un soutien logistique d'un montant total estimé à 500 millions de FCFA.



Affaires étrangères, de la Coopération et de l'intégration africaine.

En recevant ce matériel des mains de l'Ambassadeur de Chine au Togo Liu Yuxi, le ministre en charge des affaires étrangères Robert Dussey a fait

remarquer que la Chine est le premier partenaire à soutenir le Togo et l'Union Africaine dans l'organisation de ce sommet. Il n'a pas manqué de témoigner toute sa reconnaissance au donateur pour ce geste de grande importance dans l'orga-



nisation de cette rencontre.

Pour l'Ambassadeur de la Chine, la sécurité et l'économie maritimes sont essentielles pour le développement du continent africain, soulignant que l'UA a fait un bon choix, en organisant ce sommet dans la capitale togolaise. Il a assuré

que "d'autres projets de coopération sino-togolaise sont en cours, dans les domaines de renforcement des capacités de sauvegarde de la sécurité maritime et de la formation des ressources humaines".

Pierre

Pour la réussite du sommet sur la sécurité et la sûreté maritimes :

Le gouvernement promeut l'accessibilité d'un tourisme pour tous

Mardi dernier, la communauté internationale a célébré la 37ème Journée mondiale du tourisme sous le thème : "Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous". Pour ce faire et comme il est de tradition, La ministre du Commerce, de l'industrie, de la promotion du secteur privé et du tourisme, Bernadette Legzim-Balouki, a saisi l'occasion pour inviter les uns et les autres à plancher sur le concept de "tourisme pour tous".

Placée sous le thème "Promouvoir l'accessibilité universelle en faveur d'un tourisme pour tous" cette journée a permis à la ministre du Tourisme lancer une invite aux Togolais pour une profonde réflexion sur la problématique du développement et de la pro-

motion du tourisme domestique au Togo. " Nous sommes tout à fait conscients des problèmes financiers qui peuvent limiter la pratique du tourisme par des nationaux. Cependant, j'invite tous les Togolais à saisir toutes les occasions à travers les relations des parents et les amis originaires de différentes localités du Togo pour voyager et découvrir leur pays. Aucun coin de notre pays ne doit être étranger à aucun Togolais pour quelque raison que ce soit ", a-t-elle indiquée.

Pour elle, le concept de tourisme pour tous nous invite à une profonde réflexion sur la problématique du développement et la promotion du tourisme domestique au Togo, c'est-à-dire de la découverte du Togo par les Togolais. Pour ce faire, le gouvernement, s'est engagé dans le développement et la promotion du sec-



teur touristique à travers l'adoption du document de politique nationale du tourisme en 2011, la validation du plan directeur de développement et d'aménagement touristique en 2014, la rénovation de l'hôtel 2 Février sous le label Radisson Blu, la récente tenue à Lomé du forum international sur les investissements hôteliers et l'organisation dans quelques

semaines à Lomé du sommet de l'UA sur la sécurité, la sûreté maritimes et le développement en Afrique.

La ministre a du coup, lancé un appel aux hôteliers, restaurateurs et agents de voyages à proposer à la clientèle nationale des prix étudiés de leurs prestations, les week-ends, les jours fériés ou lors des fêtes traditionnelles qui se célèbrent

sur toute l'étendue du territoire afin d'encourager le tourisme des nationaux pour la découverte du Togo.

La Journée mondiale du tourisme a été instituée depuis 1979 est l'Organisation Mondiale du Tourisme avec pour objectif, de faire prendre conscience de l'importance du tourisme du point de vue social, culturel, économique et politique à tous les Etats parties de tout mettre en œuvre pour que l'exploitation et la pratique du tourisme soient accessibles à tous.

Remarquons que selon les statistiques de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), en 2015, le nombre d'arrivées de touristes internationaux s'est élevé à 1 milliard 184 millions et, suivant les prévisions, il atteindra la barre des deux milliards en 2030.

Espoir

COMMISSARIAT GENERAL

COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

N° _____/2016/OTR/CIGICDDI

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des Opérateurs Economiques et autres propriétaires de véhicules et de marchandises que dans le souci d'assurer un allègement fiscal dans les opérations de mise à la consommation des marchandises sous douane jusqu'à la date du 31 décembre 2015, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs de ceux-ci conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National, ainsi que suit :

I. CAS DES VEHICULES

- Taux de 25% de dépréciation pour les véhicules dont la période de séjour au PVO et autres MAD est comprise entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2015 ;
- Taux de 30 % de dépréciation pour les véhicules dont la date d'entrée au PVO et autres MAD est comprise entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2013;
- Taux de 40% de dépréciation pour les véhicules dont la date d'entrée au PVO et autres MAD est antérieure au 1^{er} janvier 2012.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

Pour les autres marchandises, le taux de dépréciation sera fixé à la suite d'inspections qui seront réalisées sur lesdites marchandises.

A cet effet, il invite toute personne concernée à se présenter au plus grand tard le 31 décembre 2016, auprès des unités douanières de sa localité pour l'accomplissement urgent des formalités y relatives dans le bénéfice de cet avantage fiscal prévu.

Fait à Lomé, le 23 septembre 2016

Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL

"Ma Contribution"



Fonctionnaires, Commerçants,
Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.
**CONTRIBUONS TOUS AU
DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS...
PAYONS NOS IMPÔTS !**



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

LOMÉ, TOGO DU 10 AU 15 OCTOBRE 2016

Mers et océans,
facteur de
renforcement
de la coopération
entre États



AG Partners



PROTEGEONS NOS | PROTECT OUR
OCEANS

Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine
sur la Sécurité et la Sureté maritimes et le
Développement en Afrique

